



10401

VI. LES DISCOURS

10^e C CEG | 1992

**SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
(NOUAKCHOTT, LES 24 ET 25 AOUT 1992)**

**DISCOURS-BILAN
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA,**

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE,
PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT
DE L'O.M.V.S.**

Messieurs les Présidents et Chers Frères,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire,
Messieurs les Députés,
Messieurs les Sénateurs,
Mesdames, Messieurs les Représentants des partenaires au Développement,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs.

C'est pour nous à la fois un honneur et un grand plaisir que d'accueillir ici, à Nouakchott, la Xème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal.

Je voudrais, au nom du Peuple Mauritanien et en mon nom propre, souhaiter la bienvenue à nos Frères et Amis, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal et Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali.

C'est le lieu de réaffirmer les sentiments de fraternité, d'amitié et de solidarité du peuple malien, sénégalais et guinéen.

Messieurs les Présidents et Chers Frères,

Votre présence aujourd'hui à Nouakchott à l'occasion de la Xème Conférence au Sommet de l'OMVS constitue sans conteste, la preuve tangible de l'attachement de nos peuples à l'idéal de l'Unité Africaine et aux objectifs

d'intégration sous-régionale.

Je saisir donc l'occasion, Messieurs les Chefs d'Etat pour vous remercier de l'appui soutenu et de la compréhension constante que vous n'avez cessé de manifester tout au long de ce mandat.

En votre nom à tous, qu'il me soit permis de remercier également la Communauté Internationale dont la disponibilité et l'assistance précieuse ont permis d'accomplir les progrès réalisés.

Messieurs les Présidents,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'achèvement des travaux de construction des barrages de Diama en Août 1986 et de Manantali en Mars 1988, pour un coût global de l'ordre de 196 Milliards de Francs CFA, permettra à l'OMVS d'enregistrer l'une des réalisations les plus remarquables en Afrique Sub-saharienne au cours de ces dernières années.

La maîtrise des eaux du fleuve Sénégal rendue ainsi possible depuis l'année 1987, malgré certaines contraintes d'ordre technique dans l'exploitation des ouvrages, se fait sentir sur les secteurs économiques bénéficiaires de l'aménagement du fleuve Sénégal.

Par ailleurs, le projet Endiguement a connu des progrès importants notamment avec l'achèvement de la première tranche des travaux de construction de la Rive Droite qui permet une meilleure exploitation des eaux du fleuve Sénégal.

La réalisation des ouvrages différés de la digue Rive Droite et la réhabilitation de la Digue Rive Gauche s'annoncent sous d'heureux auspices.

Le Programme d'Infrastructure Régionale constitue une seule entité comprenant un ensemble cohérent d'opérations complémentaires dont la réalisation totale demeure la condition sine qua non pour atteindre les objectifs de notre Organisation.

En effet, sans la réalisation des volets Energie et Navigation, on ne pourrait prétendre tirer le meilleur parti des investissements effectués.

Le volet Energie revêt une importance capitale dans le processus de développement intégré du Bassin du fleuve Sénégal. Seule la réalisation de ce projet Energie est aujourd'hui à même de mettre les Etats-membres dans les conditions optimales pour satisfaire les importants besoins énergétiques de la sous-région. Elle pourra aussi contribuer de façon substantielle et prioritaire à la prise en charge de la dette contractée pour la réalisation des ouvrages communs.

Messieurs les Présidents et Chers Frères,

Nous nous devons aujourd'hui, de dégager clairement et courageusement des directives précises aptes à permettre à l'OMVS d'engager les concertations nécessaires avec nos partenaires au Développement en vue de la réalisation de la Centrale Hydro-électrique de Manantali et des lignes de transport.

Quant au projet Navigation, il a été réévalué pour répondre, d'une part, à la nécessité de ramener les estimations des coûts d'investissements et d'exploitation de première étape à des niveaux raisonnables, et, d'autre part, à la stratégie de réalisation progressive des travaux d'aménagement du chenal et des infrastructures portuaires.

Parallèlement au travail en direction des partenaires au développement, des actions de sensibilisation doivent être initiées et entretenues par le Haut-Commissariat auprès des opérateurs économiques nationaux tant publics que privés pour les impliquer activement dans la mise en œuvre de ce projet et dans l'exploitation et la gestion du transport fluvial.

Il convient, aussi, de signaler les actions engagées par le Haut-Commissariat, notamment auprès de la Commission des Communautés Européennes et de la BAD, pour le bitumage des routes d'accès aux barrages de Diamal et Manantali et l'étude de la route de liaison Diamal-Rosso en Rive droite en vue de sécuriser l'exploitation des barrages.

Excellence,

Mesdames, Messieurs,

Les efforts engagés pour la maîtrise des eaux du fleuve Sénégal ont pour ultime objet de contribuer au développement socio-économique des populations du bassin du fleuve Sénégal et, au delà, de l'ensemble des pays concernés. Dans cette optique, la réalisation de l'autosuffisance alimentaire par l'accroissement de la production agricole, constitue sans doute un des objectifs prioritaires de notre Organisation.

C'est pourquoi, au cours de mon mandat, d'importantes actions ont été menées dans le domaine du développement multi-sectoriel.

Il s'est agi d'abord de mieux cerner l'évolution du développement agricole dans le bassin du fleuve Sénégal en poursuivant et en améliorant le travail des collectes des données, initié par le Haut-Commissariat grâce à une assistance financière du PNUD et de la RFA. Ainsi, à ce jour, le Haut-Commissariat dispose d'une banque de données exhaustive contenant tous les

éléments pertinents d'informations nécessaires à une planification plus rationnelle et à la mise en oeuvre d'une stratégie de développement agricole dans le bassin du fleuve Sénégal.

C'est le lieu de signaler la qualité de la coopération fraternelle avec le Royaume d'Arabie Saoudite, l'Etat du Koweit, l'Etat des Emirats Arabes Unis, la Banque Islamique de Développement et le Fonds de l'OPEP qui ont déjà accepté d'affecter au volet agricole les reliquats relativement importants de leurs engagements financiers sur les barrages de Diama et Manantali.

Il faut à présent engager le Haut-Commissariat à étendre cet important travail aux autres secteurs de développement, notamment aux secteurs industriel, minier et énergétique. De même, le Haut-Commissariat doit poursuivre les heureuses initiatives prises pour permettre une gestion rationnelle de l'environnement du bassin du fleuve Sénégal.

Par ailleurs, des études spécifiques sur la planification du développement, l'élaboration de plans directeurs régionaux, l'approche macro-économique, la santé publique, financées grâce à l'assistance de bailleurs de fonds tels que l'USAID, la BAD, l'Italie, ont permis d'améliorer la connaissance des éléments de base indispensable à l'élaboration d'un cadre optimal de mise en valeur intégrée du bassin du fleuve Sénégal.

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

La décision que nous avons prise de confier la gestion des ouvrages communs à une société d'économie mixte dénommée Agence de Gestion des Ouvrages Communs de l'OMVS dont le capital restait ouvert à la participation de nos opérateurs économiques publics et privés, est sans doute, de nature à lui garantir la crédibilité nécessaire et assurer la souplesse et

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Parlementaires,

Messieurs les Représentants des partenaires des Organisations et Institutions de Financement,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Mesdames, Messieurs,

Le moment est venu pour moi de laisser la lourde charge mais combien exaltante de présider aux destinées de notre Organisation commune, à mon Frère et Ami le Président

Abdou Diouf.

Monsieur le Président, c'est là une mission que vous avez déjà assumée à la satisfaction de tous. C'est donc dire que la présidence de notre Organisation ne pouvait être placée sous une meilleure autorité que la vôtre, à une phase où il nous revient de nous engager dans la voie de l'utilisation rationnelle et optimale des infrastructures existantes et pour la réalisation de la deuxième tranche du programme OMVS.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Notre Organisation, qui vient d'avoir vingt ans, va procéder très prochainement à l'inauguration des barrages de Manantali et de Diama, ainsi qu'à la pose de la première pierre de la Centrale hydro-électrique de Manantali.

Notre combat sans merci contre la sécheresse, la désertification, la famine, et

pour le mieux-être de nos populations, a certes enregistré des progrès appréciables, mais le pari est loin d'être gagné. C'est pourquoi, il nous reste encore à redoubler d'efforts et à maintenir notre solidarité qui prend ses racines dans la longue histoire commune de nos peuples.

Cette solidarité doit se manifester par la recherche constante de l'équilibre entre les charges et les bénéfices de chacun de nos Etats.

Dans le nouveau contexte géopolitique international, notre foi en l'idéal communautaire de notre Organisation et en l'Unité Africaine doit être plus que jamais renforcée pour faire en sorte que notre Continent se taille une place importante dans le concert des Nations. Je ne doute point de notre capacité à assumer pleinement cette exigence.

Je voudrais pour terminer, Excellences, Mesdames et Messieurs, exprimer le souhait de voir se renforcer la coopération déjà engagée entre notre Organisation et la République soeur de Guinée qui nous fait aujourd'hui l'honneur d'être présente à nos assises.

Vive l'OMVS,

Vive la Coopération et la solidarité internationale,

Vive la paix dans le monde.

pour le mieux-être de nos populations, a certes enregistré des progrès appréciables, mais le pari est loin d'être gagné. C'est pourquoi, il nous reste encore à redoubler d'efforts et à maintenir notre solidarité qui prend ses racines dans la longue histoire commune de nos peuples.

Cette solidarité doit se manifester par la recherche constante de l'équilibre entre les charges et les bénéfices de chacun de nos Etats.

Dans le nouveau contexte géopolitique international, notre foi en l'idéal communautaire de notre Organisation et en l'Unité Africaine doit être plus que jamais renforcée pour faire en sorte que notre Continent se taille une place importante dans le concert des Nations. Je ne doute point de notre capacité à assumer pleinement cette exigence.

Je voudrais pour terminer, Excellences, Mesdames et Messieurs, exprimer le souhait de voir se renforcer la coopération déjà engagée entre notre Organisation et la République soeur de Guinée qui nous fait aujourd'hui l'honneur d'être présente à nos assises.

Vive l'OMVS,

Vive la Coopération et la solidarité internationale,

Vive la paix dans le monde.

**SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
(NOUAKCHOTT, LES 24 ET 25 AOUT 1992)**

**DISCOURS
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ALPHA OUMAR KONARE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

Cher aîné Monsieur le Président Ould Taya,

Cher aîné Monsieur le Président Abdou Diouf,

C'est grâce à la volonté politique que vous avez manifestée sans ambiguïté, et au dépassement dont vous avez su faire preuve que nous sommes aujourd'hui si agréablement accueillis ici à Nouakchott. Ces dernières années, Monsieur le Président Ould Taya, n'ont pas été des années faciles mais vous avez su avec beaucoup de maîtrise tenir la barre pour que le navire arrive à bon port aujourd'hui.

Messieurs les Présidents et chers frères

Mesdames, Messieurs,

En m'acquittant de l'honneur qui m'échoit de répondre au discours de bienvenue de son Excellence Monsieur Maouya Ould Taya, je voudrais dire combien notre rencontre de ce jour est porteuse de signification et d'espoir pour les peuples de notre sous-région. Elle traduit la force de notre volonté commune pour transcender tous les obstacles pour bâtir ensemble un espace de coopération et de progrès économique et social. Elle est un écho à la profonde aspiration de nos peuples de faire de l'intégration régionale le cadre le plus pertinent de leur développement ainsi qu'une dimension essentielle de leur devenir. C'est que la démarche qui nous a conduit à créer l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, après l'Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal, après la Mission d'Aménagement du Fleuve Sénégal, reflète bien notre prise de conscience que seules la mise en commun de nos ressources et de nos efforts, une gestion rationnelle de nos richesses peuvent nous permettre de tirer un bénéfice optimal de notre potentiel, d'accroître notre capacité de négociation, d'intervention et d'insertion performante sur le plan international, d'élargir le champ des opportunités pour nos peuples et les acteurs économiques de nos pays.

En dépit des difficultés, les réalisations qui sont à l'Actif de l'O.M.V.S. sont à la hauteur des espoirs que sa création a suscités. Nous pouvons, en effet, nous féliciter du caractère pratiquement unique sur le continent des infrastructures de l'O.M.V.S., par leur diversité, leur capacité, leur fiabilité.

Messieurs les Présidents,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Notre sommet se tient à un moment crucial de la vie de notre Organisation et de l'évolution de nos Peuples.

Dans la confiance recherchée 5 années durant consolidée, doivent s'engager les nécessaires réformes dont notre Organisation , 20 ans après sa création a besoin.

Nous devons nous attacher à faire à présent de l'O.M.V.S. un instrument capable d'apporter des solutions concrètes aux problèmes quotidiens des populations - celles -ci ont un besoin vital d'en faire, dans leur vie de tous les jours, un espace de coopération renforcée, constamment renouvelée et enrichie,un espace de promotion économique et sociale, un espace de sécurité , oui un espace de sécurité, un espace d'accueil libre sans cartes de séjour, un espace de partage, un espace de communication , de commerce de tous genres, un espace de bonne entente excluant toute suspicion, excluant toute velléité maligne de "se rendre la monnaie".

La gestion d'une telle structure ne saurait, ce nous semble déroger avec notre volonté de nous prendre en charge , de libérer les initiatives, d'offrir toujours des solutions alternatives en relation avec les capacités réelles et les aspirations de nos peuples, de ces milliers de jeunes pour lesquels l'horizon parait bouché si des changements importants n'étaient pas opérés. Elle ne saurait déroger avec notre volonté d'utiliser l'aide extérieure à bon escient.

C'est le lieu ici de remercier tous nos partenaires au développement.

Une telle structure qu'est l'O.M.V.S. ne saurait être un instrument de gestion des égoïsmes nationaux.

Nous ne pourrions relever ce défi aux multiples facettes que si nous parvenons à mettre en place une gestion de type nouveau, avec de nouveaux cadres ouverts, responsabilisés, de vrais citoyens de l'Afrique, capables d'apporter des solutions pratiques et une approche programmatique plus efficace et plus adaptée à la situation actuelle de nos pays. Nous devons par ailleurs, nécessairement prendre en compte les impératifs politiques du moment, à savoir: l'urgence d'une plus grande démocratie pour assurer une implication optimale et responsable de nos peuples et de nos cadres, la mise en oeuvre d'une décentralisation qui libérera les énergies de nos peuples et permettra de promouvoir de solides économies de frontières.

Nos frontières ne devraient plus être comme ces postes frontières livrés aux seules forces de l'ordre, devenant à l'occasion forces de suspicion et de contrôle, ces zones où on cherche à se faire peur, où l'on veut marquer les différences. Ces espaces ont le plus besoin de gestion commune, concertée, de gestion à la base, où place devrait se faire à une participation et à un contrôle populaire plus grand, à une mise en commun plus prononcée de nos potentialités, de nos capacités, à une revitalisation de notre fraternité.

Nous devons faire prévaloir la notion de pays frontières qui consacre un vrai pays , un même pays de part et d'autre.

Les jeunes, les femmes, les travailleurs de nos pays aspirent à la paix, certes pour eux-même mais surtout aussi pour nos enfants, les enfants de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, pour nos enfants de Somalie. A ces terribles images de Somalie qui veulent fixer ces réalités d'aujourd'hui comme une fatalité, rendre dérisoires, banales les pleurs de l'enfant qui souffre, qui souffre de faim, de maladie, d'absence d'attention, une seule réponse s'impose : la solidarité.

Une solidarité que nous ne pouvons pas laisser qu'aux autres, une solidarité que nous déployerons en faisant s'écrouler les murs d'hypocrisie.

La démocratie, la décentralisation et la solidarité sont aujourd'hui le ciment le plus solide sur lequel peut prendre corps une intégration régionale, viable et dynamique , répondant aux aspiration de nos peuples, au mieux être et à la libération sociale et économique.

Messieurs les Présidents,

Nous avons toujours eu en commun et la Mauritanie et le Sénégal et le Mali, puisque depuis toujours et pour toujours nous avons en commun et le Fouta, et le Hodh, et le Oualou et le Guidimaka et j'en passe...

Nous assumerons l'avenir en assumant l'unité dans nos différences. Nous assumerons l'avenir en toute confiance, seulement en nous faisant confiance dans la Vérité.

Messieurs les Présidents

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Que la cérémonie de famille d'aujourd'hui marque la renaissance de l'O.M.V.S. !

Que le 10ème Sommet de l'O.M.V.S. consacre de nouveau le sens sacré du voisinage. !

Ce sont nous les voisins qui ferons l'Afrique.

Je vous remercie.

**SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
(NOUAKCHOTT, LES 24 ET 25 AOUT 1992)**

**DISCOURS DE CLOTURE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ABDOU DIOUF,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL,
PRESIDENT EN EXERCICE ENTRANT**